*Aujourd’hui de nombreux couples se séparent et les unions pour la vie sont de plus en plus rares.*

*Nous sommes donc amenés à accompagner de nombreux enfants et familles dans cette étape douloureuse qu’est la séparation des parents.*

*Afin de pouvoir agir et soutenir de manière adaptée les familles concernées il est important de comprendre ce qui se joue tant pour les parents (place, rôle, droits et obligations, difficultés rencontrées) que pour l’enfant (place, parole, droits, ressentis,…) lors de la rupture conjugale ou de la recomposition familiale.*

Public:

Tout professionnel

Objectifs pédagogiques :

* Rappeler des principes juridiques et présentation des évolutions législatives
* Appréhender la notion d’autorité parentale et ses effets juridiques
* Développer une réflexion sur la place de l’enfant et ses droits lors de la séparation parentale
* Appréhender les problématiques inhérentes à la séparation parentale
* Savoir se positionner en tant que professionnel afin d’accompagner le mineur et sa famille de manière adaptée

Méthodes Pédagogiques :

* Echanges de pratiques, cas pratiques
* Supports juridiques
* Présentation de différentes prises en charge professionnelles
* Présentation d’outils : « mes parents se séparent », « l’enfant et la rupture parentale »

Formatrice : Julie Bordes, Juriste à La maison des droits des enfants et des jeunes.

Durée, dates et horaires : 2 jours, les 22 et 23 Mai 2014, de 9h à 17h

Lieu : La maison des droits des enfants et des jeunes 6 rue des couteliers 31000 Toulouse

Tarifs : 550 euros au titre de la formation continue, 225 euros à titre individuel.

Programme :

1ère journée :

1. La fonction parentale à l’épreuve (1/2 journée)
	* + Les droits et obligations des parents
		+ Rôle et pouvoirs du juge lors des conflits parentaux
			- De la nécessité de saisir le juge
			- De l’application du jugement
			- De la banalisation du recours à la justice pour régler des conflits parentaux
		+ La place de l’enfant dans le conflit parental
			- L’enfant en tant qu’enjeu
			- L’enfant en tant qu’acteur du conflit parental (responsabilisation de l’enfant et déresponsabilisation des parents)

*Présentation des ateliers d’enfants de parents séparés du CERME(11h)*

*Présentation du livret mes parents se séparent*

1. Les droits de l’enfant dans la rupture de ses parents (1/2 journée)
	* + Le droit à la parole
			- L’audition du mineur
			- La notion de discernement
			- La prise en compte de la parole de l’enfant

*Témoignage de la prise en compte de la parole de l’enfant par Maitre Chmani avocate (14h)*

* + - Le droit de garder de liens avec ses deux parents
			* Un droit soumis à l’intérêt supérieur de l’enfant
			* Un droit suscitant des aménagements
		- Le droit à une famille élargie
			* Le droit d’entretenir des liens avec ses ascendants
			* Le droit à la préservation des fratries
			* Rôle et importance de la famille lors de la séparation parentale
		- Le droit au nom
			* La dévolution du nom
			* Le changement de nom
		- Le droit de l’enfant au maintien de son niveau de vie (hébergement, pension alimentaire, aménagements)

 *Présentation du classeur « l’enfant et la rupture parentale »*

2ème journée :

1. De nouvelles formes de famille (1/2 journée)
	* + Etat des lieux : notions, chiffres
		+ La famille monoparentale
			- La fonction parentale (exercice autorité parentale, dispositif de soutien à la parentalité)
			- Les garanties quant au respect des droits de l’enfant (organes ressources, recours)

*Présentation des organismes et recours pour la préservation des droits de l’enfant par Colette Gayraud déléguée du défenseur des droits, administrateur ad’ hoc. (10H)*

* + - La famille recomposée
			* La fonction parentale (Place et rôle des beaux-parents, partage de l’exercice de l’autorité parentale)
			* La place de l’enfant dans la famille recomposée
1. L’organisation de « l’après séparation » : Résidence alternée et médiation familiale (1/2 journée)
	* + La résidence alternée
			- Un aménagement reconnu et privilégié par le législateur

Ce que la loi prévoit

La mise en œuvre de la résidence alternée (par le juge, par les parents)

* + - * Les questions relatives à la résidence alternée

Quels rythmes, organisations ?

Quels avantages et inconvénients ?

L’obligation d’entretien.

Si la résidence alternée échoue, quelles solutions ?

* + - La médiation familiale

La place de la médiation familiale vis-à-vis de la justice, de la famille, de la coparentalité.

*Présentation du dispositif de médiation familiale par Christine Puel, médiatrice familiale (16H).*